

Le ministre du Travail veut réformer la taxe d'apprentissage

Si le calendrier envisagé par le ministre du Travail est respecté, il devrait boucler rapidement une vaste réforme de l'alternance. Hier, dans une interview au « Journal du dimanche », Xavier Bertrand a affirmé que, sur le sujet, « des propositions doivent émerger pour le début de 2011, avec de nouveaux outils et des objectifs chiffrés », afin d'atteindre l'objectif de 10 % des jeunes en formation, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, soit 800.000 personnes.

Certaines pistes de réforme évoquées par l'ancien secrétaire général de l'UMP ne sont pas nouvelles : l'octroi du statut d'étudiant aux jeunes en alternance ou l'appel à projets sur les 500 millions du grand emprunt, lancé en réalité avant son retour Rue de Grenelle. D'autres, en revanche, laissent présager une profonde refonte du dispositif, si l'on en croit les interrogations évoquées par Xavier Bertrand, notamment autour de la fiscalité liée à l'apprentissage.

Incitations et sanctions

Deux dispositifs coexistent actuellement. D'une part, un certain nombre d'aides et exonérations en cas d'embauche d'un apprenti ou d'un jeune en contrat de professionnalisation ; d'autre part, une taxe d'apprentissage. Celle-ci est due par quasiment toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés. Son montant est de 0,5 % de la masse salariale. Elle est majorée de 0,1 point pour les entreprises de 250 salariés et plus qui ne respectent pas un quota de 3 % de



FRANCK CRUSAUX/R2A

Objectif : 800.000 jeunes en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

leurs effectifs en alternance. « Est-il juste qu'une entreprise, notamment une grande entreprise qui n'emploie aucun salarié en alternance, paie la même pénalité que celle qui fait un effort sans atteindre le quota ? Est-il normal que notre système de taxation sur ce sujet ne repose que sur une sanction ? » s'interroge le ministre du Travail, qui assure : « Si sanctions et incitations vont de pair, nous obtenons de meilleurs résultats. » Xavier Bertrand a par ailleurs annoncé hier qu'il allait revoir les partenaires sociaux « avant la fin de l'année » et s'est félicité qu'ils veuillent aboutir sur l'emploi des jeunes « d'ici à la fin du premier trimestre 2011 ». Il a notamment évoqué deux sujets qui devraient figurer au programme de leurs discussions : « la question des stages » et « l'éventuelle mobilisation du 1 % logement ».

LEÏLA DE COMARMOND